



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpeaix.org

www.mvtpeaix.org

---

## DECLARATION

---

### A l'occasion de la journée internationale de l'eau

## Le Mouvement de la Paix rappelle que l'accès à l'eau potable est un droit humain et un facteur de paix

Depuis 1993, le 22 mars, journée internationale de l'eau, l'ONU met l'accent sur le caractère collectif de la responsabilité pour préserver cette ressource car « prendre soin des ressources en eau est l'affaire de tous ». Ce bien commun se trouve ainsi intégré dans les Objectifs du Développement Durable (ODD) à atteindre en 2030.

Outre son partage, sa qualité, son assainissement, son rôle économique, sa pénurie, son rôle pour la santé, son rôle pour la sécurité alimentaire et ses impacts dans les catastrophes naturelles, l'eau peut être source de conflits et arme de guerre. En 2024, le thème choisi par l'ONU est « Water for Peace » « l'eau pour la paix » pour sensibiliser sur la possibilité d'éviter les conflits et les guerres au sujet de l'eau par un juste partage et la garantie d'accès à tous. L'eau peut être le facteur de pacification quand les Etats et les communautés coopèrent pour les eaux transfrontalières qui représentent 60% des eaux douces dans le monde. Or Les Etats ayant conclu des conventions ne représentent que 24 % d'un ensemble de 153 pays ayant un cours d'eau transfrontalier selon l'ONU.

Si l'eau est une ressource disputée ; l'accès à cette ressource est un droit humain qui reste à garantir pour plus de 2.2 milliards d'êtres humains qui vivent sans accès sécurisé et pérenne à l'eau potable et 112 millions qui boivent encore de l'eau de surface. Le réchauffement climatique accentue la raréfaction de l'eau et appelle à une gestion responsable évitant les dépenses inutiles.

En France, ce bien public ne doit pas être une matière à l'enrichissement des entreprises intervenant dans le traitement et la distribution de l'eau potable. La gestion de l'eau devrait retourner aux régies publiques pour rompre ce monopole et garantir l'accès à l'eau au juste prix. Les contestations publiques dans l'affaire des méga bassines contre l'accaparement des eaux souterraines pour un usage privé des grands exploitants ruraux est l'exemple parlant des incohérences des gouvernants français par rapport aux directives internationales pour préserver cette ressource.

Malgré la transposition dans le droit français en janvier 2023 de la directive européenne encadrant l'accès à l'eau potable des populations vulnérables et marginalisées, une large frange des populations défavorisée notamment dans les outre-mer ne jouit pas encore de ce droit. Il y a deux ans déjà, un million de français n'avaient pas droit à l'accès à une eau potable de qualité dans la métropole.

Si cette journée de sensibilisation appelle chacun de nous à adopter les gestes et l'attitude responsable et exigeante pour que ce bien public commun soit garanti à tous, pour le Mouvement de la paix, l'enjeu c'est aussi d'obtenir une diminution des dépenses militaires qui ont atteint la somme de 2240 milliards de dollars en 2022 et qu'une partie de ces dépenses aillent à la réalisation des ODD, conformément à l'article 26 de la Charte des Nations Unies qui stipule que les Etats doivent « favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde ».

Comme l'indique l'ONU sur son site web "*L'accès à l'eau potable est un droit humain. Il est urgent de travailler ensemble pour protéger et conserver notre ressource la plus précieuse. La coopération dans le domaine de l'eau ouvre la voie à une coopération sur tous les défis communs. Nous devons utiliser l'eau comme un outil pour créer un monde plus pacifique et plus prospère pour tous.*"

La France devrait concourir à cet objectif en ayant un rôle moteur au plan international en faveur de la paix, ce qui n'est malheureusement pas le cas actuellement.

*Le Mouvement de la Paix*

*Le 19 mars 2024*